

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-14 : VALIDATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 FÉVRIER 2011

Le procès verbal de la séance du 9 février 2011 est soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le procès verbal de la séance du 9 février 2011.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-15 : REVISION DES STATUTS

Lors de sa séance du 8 décembre 2009, le Bureau communautaire a lancé une réflexion pour la réactualisation des statuts de la CCQB en fonction des évolutions de la structure et des orientations de développement souhaitées par les élus.

Ce travail qui s'est poursuivi sur l'année 2010 a conduit à proposer :

- d'étendre la compétence voirie à l'ensemble de la voirie communale ;
- à se doter de la compétence en matière d'aménagement d'espaces publics dans le cadre d'un schéma d'aménagement ;
- à se doter de la compétence en matière d'infrastructures de réseaux de télécommunication pour la desserte des zones d'activités économiques en fibre optique.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Quercy Bouriane validés en Conseil Communautaire du 25 avril 2007, modifiés en séance du 17 mars 2010,

Vu l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 20 octobre 2010,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la rédaction des modifications statutaires comme suit :

Au titre de la compétence optionnelle « Création, aménagement et entretien de la voirie »

Le terme « création » recouvre : l'ouverture et la réalisation matérielle et intégrale d'une voie nouvelle, l'ouverture à la circulation publique d'une voie existante non classée dans le domaine public routier communal ; sous réserve dans ce dernier cas que la voie soit revêtue et en bon état d'entretien.

Le terme « aménagement » recouvre, notamment, les opérations d'amélioration de la voirie : l'élargissement, le redressement, le nivellement et la réalisation d'équipements routiers.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le terme « entretien » recouvre la totalité des actions qui permettent d'assurer le maintien en bon usage de la chaussée et de ses dépendances, à l'exception du nettoyage et du déneigement qui relèvent du pouvoir de police du Maire conformément à l'article L. 2212-2 du CGCT.

Sont retenues et déclarées d'intérêt communautaire, au vu de ces critères, l'ensemble de la voirie classée communale et des voies nouvelles classées par les communes (routes, rues et parcs de stationnement).

Les ouvrages constitutifs de la voirie reconnue d'intérêt communautaire sont :

- la chaussée,
- les accotements et trottoirs,
- les terre-pleins, fossés, talus aménagés (en déblai ou remblai), murs de soutènement (en remblai seulement, sauf lorsque le mur de soutènement en déblai se situe sur l'emprise de la voie ou du domaine public) dès lors qu'ils sont nécessaires au maintien et à la protection de la chaussée,
- les ouvrages d'art : ponts et ponceaux,
- les équipements de sécurité,
- la Signalisation d'Information Locale
- les ouvrages d'écoulement des eaux pluviales de la voirie.

Sont exclus de la voirie d'intérêt communautaire :

- la signalisation directionnelle et de police de la circulation, horizontale et verticale,
- les espaces verts,
- les parcs de stationnement non attenants à la voie,
- l'éclairage public,
- les aires de repos et de service,
- les abribus,
- les réseaux, et leurs annexes techniques, publics ou privés, concernant l'assainissement collectif, l'eau potable, l'irrigation, l'électricité, les télécommunications, et d'une façon générale, tous équipements sans rapport direct avec la création, l'entretien et l'utilisation de la voie et de ses annexes.

Les Communes, propriétaires, mettent gratuitement la voirie reconnue d'intérêt communautaire à la disposition de la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Si, à l'occasion de travaux d'aménagement, une commune instaure une participation ou contribution d'urbanisme, la partie destinée à financer les travaux communautaires sera reversée par la Commune à la Communauté de Communes.

Toute occupation du domaine public routier d'intérêt communautaire pourra être soumise à redevance dans les conditions fixées par le Conseil Communautaire.

Au titre de la compétence obligatoire « aménagement de l'espace » :

« Elaboration et mise en œuvre d'un schéma d'aménagement des centres bourgs et des espaces publics pour la réalisation des opérations qui y seront inscrites.

Le schéma d'aménagement comportera une programmation pluriannuelle d'opérations et un cahier des charges qui fixera le niveau qualitatif d'intervention de la Communauté de Communes, et précisera sa mise en œuvre opérationnelle.

Les Communes qui souhaiteront des aménagements supplémentaires verseront une participation financière à la Communauté de Communes dans le cadre d'un fonds de concours ».

Au titre de la compétence obligatoire « aménagement de l'espace » :

« Aménagement, exploitation ou gestion sur le territoire, d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ouverts au public au sens du 3° et du 15° de l'article L.32 du code des postes et des communications électroniques pour l'équipement et la desserte des zones d'activités communautaires ».

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Les Communes membres devront se prononcer sur ces modifications statutaires dans les trois mois suivants la notification.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve la révision des statuts comme ci avant présentée,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-16 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2010 (BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES LABORATOIRE D'ANALYSES, SPANC, LOTISSEMENT HABITAT, LOTISSEMENT ZAE, MULTISERVICE VIANDE, HOTEL D'ENTREPRISES), DRESSES PAR MONSIEUR JEAN-MARC BIZERN, COMPTABLE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2010 par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-17 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 – BUDGET PRINCIPAL

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2010.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	809.058,65			394.803,67	809.058,65	394.803,67
Opérations de l'exercice	1.899.877,07	2.439.699,51	4.160.792,48	4.174.605,03	6.060.669,55	6.614.304,54
TOTAUX	2.708.935,72	2.439.699,51	4.160.792,48	4.569.408,70	6.869.728,20	7.009.108,21
Résultats de clôture	269.236,21			408.616,22		139.380,01
Restes à réaliser	730.234,00	1.139.772,00			730.234,00	1.139.772,00
TOTAUX CUMULES	3.439.169,72	3.579.471,51	4.160.792,48	4.569.408,70	7.599.962,20	8.148.880,21
RESULTATS DEFINITIFS		140.301,79		408.616,22		548.918,01

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 32 votes pour), adopte le compte administratif 2010, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-18 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 – LABORATOIRE D'ANALYSES

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2010.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

COMpte ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	14.040,10			961,52	14.040,10	961,52
Opérations de l'exercice	14.824,67	14.040,10	7.055,46	22.361,36	21.880,13	36.401,46
TOTAUX	28.864,77	14.040,10	7.055,46	23.322,88	35.920,23	37.362,98
Résultats de clôture	14.824,67			16.267,42		1.442,75
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	28.864,77	14.040,10	7.055,46	23.322,88	35.920,23	37.362,98
RESULTATS DEFINITIFS	14.824,67			16.267,42		1.442,75

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 32 votes pour), adopte le compte administratif 2010, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-19 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 - SPANC

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2010.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		15.954,67	7.050,48		7.050,48	15.954,67
Opérations de l'exercice	0,00	757,10	20.445,05	31.313,00	20.445,05	32.070,10
TOTAUX	0,00	16.711,77	27.495,53	31.313,00	27.495,53	48.024,77
Résultats de clôture		16.711,77		3.817,47		20.529,24
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0,00	16.711,77	27.495,53	31.313,00	27.495,53	48.024,77
RESULTATS DEFINITIFS		16.711,77		3.817,47		20.529,24

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 32 votes pour), adopte le compte administratif 2010, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-20 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 – LOTISSEMENT HABITAT

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2010.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	144.445,48		0,00		144.445,48	
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	1.016,60	0,00	1.016,60	0,00
TOTAUX	144.445,48	0,00	1.016,60	0,00	145.462,08	0,00
Résultats de clôture	144.445,48		1.016,60		145.462,08	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	144.445,48	0,00	1.016,60	0,00	145.462,08	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	144.445,48		1.016,60		145.462,08	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 32 votes pour), adopte le compte administratif 2010, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-21 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 – LOTISSEMENT ZAE

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2010.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	1.771.222,92			0,00	1.771.222,92	0,00
Opérations de l'exercice	2.122.839,76	3.300.645,98	2.311.483,15	2.311.483,15	4.434.322,91	5.612.129,13
TOTAUX	3.894.062,68	3.300.645,98	2.311.483,15	2.311.483,15	6.205.545,83	5.612.129,13
Résultats de clôture	593.416,70			0,00	593.416,70	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	3.894.062,68	3.300.645,98	2.311.483,15	2.311.483,15	6.205.545,83	5.612.129,13
RESULTATS DEFINITIFS	593.416,70			0,00	593.416,70	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 32 votes pour), adopte le compte administratif 2010, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents: Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-22 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 – MULTISERVICE VIANDE

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2010.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	155,85			5.843,65	155,85	5.843,65
Opérations de l'exercice	15.291,18	13.282,42	16.895,82	19.047,83	32.187,00	32.330,25
TOTAUX	15.447,03	13.282,42	16.895,82	24.891,48	32.342,85	38.173,90
Résultats de clôture	2.164,61			7.995,66		5.831,05
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	15.447,03	13.282,42	16.895,82	24.891,48	32.342,85	38.173,90
RESULTATS DEFINITIFS	2.164,61			7.995,66		5.831,05

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 32 votes pour), adopte le compte administratif 2010, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-23 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 – HOTEL D'ENTREPRISES

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2010.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	57.912,10		0,46		57.912,56	
Opérations de l'exercice	1.183.818,84	576.000,00	0,00	32.580,00	1.183.818,84	608.580,00
TOTAUX	1.241.730,94	576.000,00	0,46	32.580,00	1.241.731,40	608.580,00
Résultats de clôture	665.730,94			32.579,54	633.151,40	
Restes à réaliser	39.790,00	532.558,00			39.790,00	532.558,00
TOTAUX CUMULES	1.281.520,94	1.108.558,00	0,46	32.580,00	1.281.521,40	1.141.138,00
RESULTATS DEFINITIFS	172.962,94			32.579,54	140.383,40	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 32 votes pour), adopte le compte administratif 2010, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-24 : REPORT DES RESULTATS 2010 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2010,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	394.803,67
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 809.058,65
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/10	
Solde d'exécution de l'exercice :	539.822,44
Solde d'exécution cumulé :	- 269.236,21
Restes à réaliser au 31/12/10	
Dépenses d'investissement :	730.234,00
Recettes d'investissement :	1.139.772,00
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/10	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 269.236,21
Rappel du solde des restes à réaliser :	409.538,00
Excédent de financement total :	140.301,79
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	13.812,55
Résultat antérieur :	394.803,67
Total à reporter :	408.616,22

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2011 : (en investissement ligne 001)	269.236,21
2) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2011 : (en fonctionnement ligne 002)	408.616,22

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-25 : REPORT DES RÉSULTATS 2010 – LABORATOIRE D'ANALYSES

Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010,
Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2010,
Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	961,52
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 14.040,10
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/10	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 784,57
Solde d'exécution cumulé :	- 14.824,67
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/10	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 14.824,67
Besoin de financement total :	14.824,67
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	15.305,90
Résultat antérieur :	961,52
Total à reporter :	16.267,42

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2011 : (en investissement ligne 001)	14.824,67
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2011)	14.824,67
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2011 : (en fonctionnement ligne 002)	1.442,75

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-26 : REPORT DES RÉSULTATS 2010 - SPANC

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2010,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	- 7.050,48
Résultat d'investissement antérieur reporté :	15.954,67
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/10	
Solde d'exécution de l'exercice :	757,10
Solde d'exécution cumulé :	16.711,77
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/10	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	16.711,77
Excédent de financement total :	16.711,77
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	10.867,95
Résultat antérieur :	- 7.050,48
Total à reporter :	3.817,47

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report de l'excédent d'investissement au Budget Primitif 2011 : (en investissement ligne 001)	16.711,77
2) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2011 : (en fonctionnement ligne 002)	3.817,47

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-27 : REPORT DES RÉSULTATS 2010 – LOTISSEMENT HABITAT

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010,
Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2010,
Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 144.445,48
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/10	
Solde d'exécution de l'exercice :	0,00
Solde d'exécution cumulé :	- 144.445,48
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/10	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 144.445,48
Besoin de financement total :	144.445,48
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	- 1.016,60
Résultat antérieur :	0,00
Total à reporter :	- 1.016,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2011 : (en investissement ligne 001)	144.445,48
2) Report du déficit de fonctionnement au Budget Primitif 2011 : (en fonctionnement ligne 002)	1.016,60

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-28 : REPORT DES RESULTATS 2010 – LOTISSEMENT ZAE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2010,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 1.771.222,92
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/10	
Solde d'exécution de l'exercice :	1.177.806,22
Solde d'exécution cumulé :	- 593.416,70
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/10	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 593.416,70
Besoin de financement total :	593.416,70
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	0,00
Résultat antérieur :	0,00
Total à reporter :	0,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2011 : 593.416,70
(en investissement ligne 001)

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-29 : REPORT DES RÉSULTATS 2010 – MULTISERVICE VIANDE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2010,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	5.843,65
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 155,85
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/10	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 2.008,76
Solde d'exécution cumulé :	- 2.164,61
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/10	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 2.164,61
Besoin de financement total :	2.164,61
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	2.152,01
Résultat antérieur :	5.843,65
Total à reporter :	7.995,66

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2011 : (en investissement ligne 001)	2.164,61
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2011)	2.164,61
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2011 : (en fonctionnement ligne 002)	5.831,05

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-30 : REPORT DES RÉSULTATS 2010 – HOTEL D'ENTREPRISES

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2010,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	- 0,46
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 57.912,10
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/10	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 607.818,84
Solde d'exécution cumulé :	- 665.730,94
Restes à réaliser au 31/12/10	
Dépenses d'investissement :	39.790,00
Recettes d'investissement :	532.558,00
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/10	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 665.730,94
Rappel du solde des restes à réaliser :	492.768,00
Besoin de financement total :	172.962,94
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	32.580,00
Résultat antérieur :	- 0,46
Total à reporter :	32.579,54

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2010 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2011 : (en investissement ligne 001)	665.730,94
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2011)	32.579,54

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-31 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2011

En vertu de l'application combinée des articles L.5211-36 alinéa 2 et L.2312-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit être organisé dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci, et ce, dans les seules Communautés de Communes comprenant au moins une commune de 3.500 habitants ou plus.

Madame la Présidente, dans le cadre de son rapport, a présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations et d'orientations destinées à lui permettre de préparer le prochain budget.

Les éléments ainsi communiqués ont permis d'évoquer successivement :

- la situation financière de la Communauté de Communes
- les perspectives des dépenses et recettes pour le budget primitif 2011

Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen du budget primitif 2011.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-32 : SERVICE VOIRIE – CONCLUSION D'UN CONTRAT AIDE

Afin d'optimiser le fonctionnement du service voirie, il convient de renforcer les équipes durant la période estivale, du 1^{er} avril au 30 septembre. Dans ce cadre, il est proposé de conclure un contrat aidé à compter du 1^{er} avril 2011.

Ce contrat, d'une durée de 6 mois, permet le recrutement d'un agent à temps complet dont le temps de travail est annualisé. La rémunération est basée sur le SMIC. La Communauté de Communes sera exonérée des charges patronales et les frais de rémunération seront pris partiellement en charge par le CNASEA.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la conclusion d'un contrat aidé dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à procéder au recrutement et à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-33 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PHOTOCOPIEUR AU PAYS BOURIAN

Le Syndicat Mixte du Pays Bourian est amené à réaliser des impressions ou duplications importantes que leur matériel ne permet pas.

Le matériel de la Communauté de Communes ayant la capacité nécessaire, il est proposé au Conseil Communautaire de mutualiser le matériel avec le Syndicat Mixte du Pays Bourian contre remboursement des frais de copie au vu de la facturation établie par le prestataire de la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la mutualisation du photocopieur de la Communauté de Communes Quercy Bouriane avec le Syndicat Mixte du Pays Bourian,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-34 : SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – PRÊT DU MINIBUS

La Commune de Gourdon organisera la « Semaine du Développement Durable » du 1^{er} au 7 avril 2011 durant laquelle seront proposés des expositions, débats et visites sur site.

Le SYDED ouvrira les portes du centre de tri de Catus, le CRPF organisera la visite d'une forêt en Bouriane et la SCIC Initiatives Environnement proposera l'étude d'une rivière.

Dans le cadre de ces manifestations sur site, la Commune de Gourdon sollicite la mise à disposition du minibus afin d'optimiser le nombre de participants.

Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux, les frais de carburant restant à la charge de la Commune de Gourdon.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve la mise à disposition du minibus auprès de la Commune de Gourdon pour les manifestations réalisées durant la semaine du développement durable et ce dans les conditions présentées ci avant,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents: Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-35 : MISE À DISPOSITION D'UN VIDÉOPROJECTEUR DE L'ESPACE SOCIOCULTUREL DE ST GERMAIN DU BEL AIR

La diffusion du documentaire « GASLAND », relatif aux dangers environnementaux de l'exploitation du gaz de schiste, va être organisée dans les communes du territoire communautaire.

Dans ce cadre, il est proposé de mettre le vidéoprojecteur de l'espace socioculturel à disposition des Communes qui le souhaitent pour permettre la diffusion du documentaire. La mise à disposition sera gracieuse.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve la mise à disposition gracieuse du vidéoprojecteur aux communes du territoire pour la diffusion du documentaire « Gasland »,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-36 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010 DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

Présentation est faite du rapport d'activités du Syndicat Mixte du Pays Bourian au titre de l'année 2010.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le dit rapport d'activités.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-37 : DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE

Considérant :

- les projets d'exploitation de gaz de schiste, énergie fossile et non renouvelable, par le recours à la technique dite de « fracturation hydraulique » consistant à injecter à très haute pression d'importantes quantités d'eau et de produits chimiques afin de fracturer la roche et d'en extraire le gaz,
- les permis d'exploration, attribués à plusieurs compagnies pétrolières le 1^{er} mars 2010 par le précédent ministre de l'Ecologie, portant sur près de 10 % du territoire national, essentiellement dans le sud du pays,
- le projet similaire de réserver un périmètre incluant une très large partie du département du Lot dans la zone dite de Cahors, représentant une surface de 5 710 m²,
- la méthode contestable d'octroi des autorisations sans concertation avec les élus locaux ni consultation des populations concernées,
- les graves nuisances potentielles générées par ce type de recherches en termes d'accessibilité, de construction de sites d'exploitation, de protection des paysages et des ressources,
- le choix de plusieurs Etats américains, dont celui de New York, de décréter un moratoire sur ce type d'exploitation,
- l'impératif de respecter l'esprit et la lettre du Grenelle de l'environnement,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, demande au Gouvernement de stopper les prospections autorisées et de ne plus délivrer de permis en ce sens.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-38 : MAISON DES COMMUNES – ANNULATION DE LA CONVENTION DE RÉSEAU DE CHALEUR

Lors de la séance du 17 mars 2010, le Conseil Communautaire avait examiné le projet de réseau de chaleur réalisé sur la Commune de Saint Germain du Bel Air.

Par délibération n°2010-35, il avait été approuvé la signature de contrats d'abonnement avec le SYDED du Lot pour la maison des communes et le multiservices viande.

L'abonnement mensuel est de 30.19 € TTC et les consommations sont facturées à hauteur de 53.91 € TTC / MWh.

Pour mémoire, la maison des communes est utilisée par les associations qui le souhaitent (après conventionnement avec la Communauté de Communes) ainsi que par l'Office de Tourisme qui assure un accueil durant la période estivale.

Le chauffage du bâtiment est électrique. Pour bénéficier du réseau de chaleur, il convient d'adapter l'installation de chauffage. Après établissement d'un devis, il s'avère que les travaux nécessaires à l'adaptation s'élèvent à 5 028.57 € TTC.

Les abonnements et consommations électriques pour ce même bâtiment s'élèvent annuellement à 347.89 € TTC (moyenne entre 2007 et 2010).

Aussi, il est proposé au Conseil Communautaire de résilier le contrat d'abonnement pour la maison des communes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de :

- résilier l'abonnement au réseau de chaleur pour la maison des communes,
- autoriser Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents: Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-39 : SYDED : DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SEIN DU COLLEGE « ASSAINISSEMENT »

Protection et mise en valeur de l'environnement : SPANC

Lors de la séance du 15 décembre 2010 (délibération n°2010-157), le Conseil communautaire a approuvé l'adhésion de la CCQB au SYDED pour bénéficier de leur assistance technique en matière d'assainissement non collectif des eaux usées.

Afin de représenter la Communauté de Communes Quercy Bouriane au sein du collège « assainissement » du SYDED du Lot, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur Christian LALANDE se porte candidat au poste de délégué titulaire.

Monsieur Stéphane MAGOT se porte candidat au poste de délégué suppléant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- désigne Monsieur Christian LALANDE comme délégué titulaire et Monsieur Stéphane MAGOT comme délégué suppléant au sein du collège « assainissement » du SYDED,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN
Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-40 : RESERVE FONCIÈRE DE LAFAGETTE – VENTE DE TERRAIN À L'ÉCOLE DE CONDUITE ECF

Aménagement de l'espace : réserves foncières

Par délibérations en date du 17 mars 2010 (n° 2010-41) et du 27 octobre 2010 (n°2010-131), le Conseil Communautaire a approuvé la vente d'une partie des parcelles cadastrales référencées C34, C20, C19 et C18, situées sur la réserve foncière de Lafagette, à l'Ecole de Conduite ECF. Celle-ci va réaliser un plateau de 130 mètres de long et d'une largeur de 13 mètres pour le passage des permis de conduire de motocyclettes. Le prix de vente est de 3 € HT le m².

Il est proposé de ne pas passer l'acte devant notaire mais de rédiger un acte authentique en la forme administrative. L'acte sera signé par la Communauté de Communes et par l'Ecole de Conduite ECF et reçu par Madame la Présidente.

Dans ce cadre, il convient de donner délégation de signature à un Vice-président qui représentera la Communauté de Communes.

Proposition est faite de donner délégation de signature à Madame Marie-Odile DELCAMP.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- donne délégation de signature à Madame Marie-Odile DELCAMP qui représentera la Communauté de Communes lors de la signature de l'acte administratif relatif à la vente des parcelles n° C34, C20, C19 et C18, situées sur la réserve foncière de Lafagette, à l'Ecole de Conduite ECF dans les conditions présentées ci avant,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-41 : REVISION DU LOYER DE L'ESPACE SOCIOCULTUREL

Action sociale : Point Bouriane et Cyberbase

L'espace socioculturel occupe des locaux au rez-de-chaussée des logements foyer de St Germain du Bel Air depuis le 2 novembre 1999.

Les locaux d'une surface de 204.45 m², comprennent le hall d'entrée, la bibliothèque, la salle de jeux, trois bureaux et les sanitaires. Lors du conseil communautaire du 3 juin 2005, le loyer avait été porté à 640 € mensuels.

Le loyer mensuel comprend les frais de fonctionnement du bâtiment (électricité, eau, assainissement, chauffage) ainsi que les frais d'entretien (agent d'entretien pour 10 heures hebdomadaires).

Les frais de fonctionnement ayant augmenté depuis 2005, la Commune de St Germain du Bel Air, propriétaire du bâtiment, sollicite une révision du loyer. Il est proposé de porter le loyer à 882 € mensuels.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 mars 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve la révision du loyer de l'Espace Socioculturel et de le porter à 882 € par mois.
- approuve la signature de l'avenant n°2 afférent à cette révision avec la Commune de St Germain du Bel Air,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois mars à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 14 mars 2011

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE – Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Philippe MARTEGOUTE – Patrick DELPECH

A été élu secrétaire de séance : Gérard FARGES

N°2011-42 : REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE BOURIANE

Action sociale : relais assistantes maternelles

Par délibération du 16 décembre 2009 (n°2009-163), le Conseil Communautaire avait approuvé la mise à disposition de l'éducatrice de jeunes enfants auprès de la Communauté de Communes Haute Bouriane à raison de 17 heures 30 par semaine.

Afin de faciliter l'exercice de ses missions, l'agent utilise le même matériel (ex : ordinateur et téléphone portables) sur les deux collectivités.

Il est donc proposé que les frais de fonctionnement (ex : abonnement) et d'entretien de ces matériels soient partagés entre les deux structures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de :

- mutualiser le matériel utile aux missions exercées par l'éducatrice de jeunes enfants entre les Communautés de Communes Quercy Bouriane et Haute Bouriane,
- approuver le remboursement des frais de fonctionnement et d'entretien de ce matériel à hauteur de 50 % par la Communauté de Communes Haute Bouriane,
- autoriser Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS